Lieux de vie

La ville de Pessac vous propose divers types d'hébergements collectifs ou individuels, adaptés à vos besoins.

Maisons de retraite

Celles-ci proposent de l'hébergement collectif. Une équipe de professionnels prend en charge la totalité de votre quotidien : repas, ménage, blanchisserie, soins. Destinées aux personnes valides, semi-valides ou dépendantes.

Établissements à Pessac

- Maison de retraite de l'alouette : 231 av Pasteur, 33600 Pessac - 05 56 55 65 65
- Maison de retraite Le jardin des provinces : 33 rue s. Bernhardt, 33600 Pessac - 05 56 07 81 81
- Maison de retraite mutualiste : 46 av Schweitzer, 33600 Pessac - 05 56 98 62 35
- Maison de retraite les érables : 11 av des érables, 33600 Pessac - 05 56 45 13 46
- Maison de retraite la Renaissance : 5 av du colonel Fonck, 33600 Pessac - 05 56 45 28 32
- Maison de retraite Fontaudin : 2 allée J. Chanay, 33600 Pessac - 05 56 46 45 70 Accueil temporaire et accueil de jour.
- Maison de retraite du Bourgailh : 46 av du Bourgailh, 33600 Pessac - 05 57 26 07 07

Tarifs et aides

Le prix de la journée diffère selon l'établissement. Il comprend :

- Le tarif hébergement : possible prise en charge partielle par la CAF au titre de l'Allocation Logement (AL) ou de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) ; par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale,
- Le tarif dépendance : possible prise en charge partielle par le Conseil Général au titre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Le tarif soin : pris en charge par l'assurance maladie

Renseignements auprès

Espace Seniors Caisse d'Allocations Familiales, ,Conseil Général

Résidences pour personnes âgées

Ces résidences proposent des logements individuels autonomes pour les retraités de 60 ans et plus. Il y a un établissement de ce type à Pessac : la résidence pour personnes âgées « Les Tulipes » - 20 allées des Tulipes - 33600 Pessac – 05 57 93 67 64.
La prise en charge partielle par la CAF au titre de l'APL est possible.

Autres résidences

Elles proposent des logements individuels autonomes, assortis de services collectifs (restauration, animation). Le personnel soignant assure une permanence jour et nuit.

Etablissements dans Bordeaux Métropole :

- Plein ciel (résidence autonomie) – 72 Av de la Libération – 33700 Mérignac – tel : 05 56 47 10 15
- Douceur de France (résidence services) – allée Carthon Ferrière – 33170 Gradignan – tel : 05 57 12 42 42

Résidences services

Regroupées autour d'une antenne médicalisée (24h/24), elles proposent des logements individuels conçus pour faciliter la vie des personnes

Etablissements dans Bordeaux Métropole

- Arche de Noës : 53 avenue de Noës – 33600 Pessac - 05 56 15 14 00
- Edilys : 21 cours Saint-Louis – 33000 Bordeaux - 05 57 87 33 66
- Les jardins d'Arcadie : 70 rue de Turenne, 33000 Bordeaux - 05 56 01 92 80
- Les îles d'Or : 283 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny, 33200 Bordeaux - 05 56 02 03 03
- Résidence de Médéric : 15 rue Paul Doumer, 33400 Talence - 05 56 80 00 01

INFOS PRATIQUES

- **sans rendez-vous :** lundi de 13h30 à 18h, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30, jeudi de 13h30 à 17h
- **sur rendez-vous :** mardi & vendredi de 13h30 à 17h, mercredi de 13h30 à 15h30, jeudi de 8h30 12h30

CONTACT

Accueil seniors et handicap

05 57 93 67 49
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS